



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

09-03-2018-05

Date de convocation le 05/03/2018

Nombre de conseillers en exercice : 13
Présents : 8
Procuration : 2
Votants : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 9 mars 2018

Le neuf mars deux mil dix huit à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes ETCHART, PALIS et POLHER ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

Pouvoirs : Mme LOQUET a donné pouvoir à M. CLAVÉ
Mme BAZIARD a donné pouvoir à M. CAMDESSUS
Mr HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élue : Mme ETCHART

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ASSAINISSEMENT

Le Maire est sorti de la salle pour le vote des comptes administratifs et a laissé la présidence à Mme Palis, 1ère adjointe, qui présente les résultats du compte administratif du budget annexe assainissement pour l'année 2017:

Le compte administratif 2017 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
Résultat reporté 2016		49 435.80 €		507 301.44 €
Opérations de l'exercice	- 111 009.85 €	102 628.30 €	- 409 976.20 €	94 334.31 €
Totaux	- 111 009.85 €	152 064.10 €	-409 976.20 €	601 635.75 €
Résultats de clôture		41 054.25 €		191 659.55 €
Restes à réaliser			-10 600.80 €	0 €
Totaux cumulés		41 054.25 €	-10 600.80 €	191 659.55 €
Résultats définitifs		41 054.25 €		181 058.75 €

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2017 de l'assainissement à l'unanimité des membres votants lors du vote (10 voix).

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

